

Veille internationale

Espagne

La colère gronde chez les retraités espagnols. En 2013, le gouvernement Rajoy avait repoussé l'âge d'admissibilité à la pension de retraite à 67 ans, une mesure applicable en 2022. Les modifications apportées au régime de pension universel ont aussi consisté en une modulation des rentes des retraités en fonction de la croissance économique de l'Espagne. Pour l'année en cours, l'impact de cette mesure réduit à 0,25 % l'augmentation des prestations, loin de couvrir la croissance des prix à la consommation. Pis encore pour les retraités, tout accroissement de l'espérance de vie se traduira par une amputation additionnelle des versements qui composent près de 30 % des dépenses publiques de l'État espagnol. Depuis que le gouvernement a signalé son intention d'aller de l'avant avec cette réforme des pensions, un mouvement de contestation s'est organisé, celui des « pensionistas ». La plus importante manifestation s'est déroulée le 17 mars dernier.

<http://www.euronews.com/2018/03/18/meet-the-rebellion-of-spain-s-indignados-pensioners>

Grande-Bretagne

L'Université de Cambridge s'est jointe à un plus large groupe d'universités britanniques dont les activités sont désormais rythmées par des piquets de grève. Un mouvement de débrayage fait suite à des coupes annoncées par Universities UK (une organisation parapluie qui chapeaute les universités britanniques) dans les pensions des retraités (dont les professeurs) de l'ordre de 10 à 40 %, selon les cas. Ces réductions cherchent à juguler les effets de la sous-capitalisation du fonds de pension dont le manque à gagner s'élève à 12,4 milliards de dollars (ou 6,8 milliards de livres sterling). Pièce d'anthologie à ajouter au folklore britannique : des « Solidar-TEA » sont organisés quotidiennement par des associations étudiantes en soutien aux membres du personnel.

http://www.lemonde.fr/campus/article/2018/02/26/a-cambridge-des-professeurs-en-greve-contre-la-reforme-des-retraites_5262876_4401467.html#LmcRuFqIVB4RMKHX.99%E2%80%8B

Lettonie

Un rapport publié le 7 mars dernier par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) présente un portrait étoffé de la situation de la retraite en Lettonie. Dans ce pays où le quart des personnes de 65 ans et plus vit sous le seuil de la pauvreté (le deuxième pire taux parmi les pays membre de l'OCDE), les femmes vivent une précarité particulièrement aiguë

tandis qu'on n'y garantit pas le transfert des prestations après la mort du conjoint. La recommandation phare du rapport suggère notamment une augmentation des prestations minimales reçues par tous les retraités, palliant davantage aux besoins criants de ces femmes. La pente sera toutefois rude à remonter. Marquée depuis des dizaines d'années par un taux de fécondité anémique, la population en âge de travailler est appelée à diminuer de 20 % dans les deux prochaines décennies si les flux migratoires demeurent tels qu'ils le sont actuellement, restreignant le spectre des possibles en matière de financement des programmes universels.

<http://dx.doi.org/10.1787/9789264289390-en>